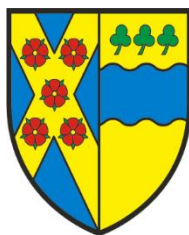


Commune de Collonges



Avis à la population

Municipalité

L'administration communale vous présente les comptes de l'exercice 2023.
Elle vous invite à l'**assemblée primaire** du :

Mardi 11 juin 2024 à 20h00 – Salle Prafleuri

Ordre du jour :

1. Message de bienvenue.
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 12 décembre 2023.
3. Présentation des comptes 2023.
4. Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2023.
5. Présentation et approbation de la création d'un cercle judiciaire intercommunal entre Collonges, Evionnaz et St-Maurice.
6. Divers.

Les comptes 2023, le procès-verbal de la dernière assemblée primaire, ainsi que la convention relative à la création d'un cercle judiciaire intercommunal peuvent être consultés au bureau communal, ainsi que sur le site internet de la commune, www.collonges.ch.